

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 02668

Numéro SIREN : 851 397 810

Nom ou dénomination : KEY'S

Ce dépôt a été enregistré le 23/12/2020 sous le numéro de dépôt B2020/031326

①

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise		KEY'S	Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1	4											
Adresse de l'entreprise		7 Avenue Albert Durand 31700 BLAGNAC		Durée de l'exercice précédent *		0											
Numéro SIRET*		8 5 1 3 9 7 8 1 0 0 0 0 1 7					Néant	*									
		Exercice N clos le					3	0	0	6	2	0	2	0			
		Brut					Amortissements, provisions					Net					
		1					2					3					
Capital souscrit non appelé (I)		AA															
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB						AC								
		Frais de développement *	CX						CQ								
		Concessions, brevets et droits similaires	AF						AG								
		Fonds commercial (1)	AH						AI								
		Autres immobilisations incorporelles	AJ						AK								
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL						AM								
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN						AO								
		Constructions	AP						AQ								
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR						AS								
		Autres immobilisations corporelles	AT						AU								
		Immobilisations en cours	AV						AW								
		Avances et acomptes	AX						AY								
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS						CT								
		Autres participations	CU	4 855 830					CV	1 944 704							
		Créances rattachées à des participations	BB	89 116					BC	89 116							
		Autres titres immobilisés	BD						BE								
Prêts		BF						BG									
Autres immobilisations financières *		BH						BI									
TOTAL (II)		BJ	4 944 946					BK	1 944 704								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL						BM								
		En cours de production de biens	BN						BO								
		En cours de production de services	BP						BQ								
		Produits intermédiaires et finis	BR						BS								
		Marchandises	BT						BU								
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV						BW								
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX						BY								
		Autres créances (3)	BZ						CA								
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB						CC								
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD						CE								
Disponibilités		CF	108 540					CG	108 540								
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH						CI									
	TOTAL (III)	CJ	108 540					CK	108 540								
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW															
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM															
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN															
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	5 053 486					IA	1 944 704								
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	89 116		(3) Part à plus d'un an :		CR							
Clause de réserve de propriété *		Immobiliations :	Stocks :				Créances :										

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

②

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2020

Désignation de l'entreprise		KEY'S	Néant ☐	
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 427 915)	DA	2 427 915	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(1 814 591)	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	613 324	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 453 762	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	41 696	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		
	Dettes fiscales et sociales	DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	2 495 458		
(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 108 782		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Écart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	236 034		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise · KEY'S		Exercice N		Total		
		France	Exportations et livraisons intracomunitaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	biens *	FD	FE	FF		
	Production vendue services*	FG	FH	FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL		
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ	11 000	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	11 000	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	27 702	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	69	
	Salaires et traitements*			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*			GA	
		Sur immobilisations - dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE	5 501	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	33 271	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(22 271)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	178 232	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)			GP	178 232		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	1 944 704	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	25 847	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)			GU	1 970 551		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(1 792 319)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(1 814 591)

(RENOIS · voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD2020

Désignation de l'entreprise KEY'S		Néant ☐	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	189 232
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 003 822
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(1 814 591)
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	178 232
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles			
	facultatifs A6	obligatoires A9	
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe).		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

KEY'S
Société par actions simplifiée au capital de 2.427.915 euros
Siège social : 7 avenue Albert Durand 31700 BLAGNAC
851.397.810 RCS TOULOUSE

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition du Président de la Société, la Collectivité des Associés décide l'affectation suivante du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2020 :

Origine

- Résultat de l'exercice : perte de -1 814 590.64 €

Affectation

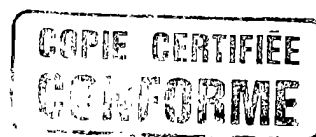
- Report à nouveau -1 814 590.64 €
Ainsi ramené de 0,00 € à -1 814 590.64 €

<u>Totaux</u>	-1 814 590.64 €	-1 814 590.64 €
----------------------	------------------------	------------------------

La Collectivité des Associés, afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, reconnaît en outre qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes depuis la constitution de la Société.

ADOPTION

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité par décisions collectives ordinaires et extraordinaires du 1^{ER} décembre 2020.



KEY'S

Société par Actions Simplifiée au capital de 2.427.915 €
Siège social : 7 avenue Albert Durand 31700 BLAGNAC
851.397.810 RCS TOULOUSE
(la « **Société** »)

DECISIONS DE LA COLLECTIVITE DES ASSOCIES DU 1^{ER} DECEMBRE 2020 (DECISIONS DE NATURE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE)

RAPPORT DU PRESIDENT COMPRENANT RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

Conformément aux dispositions du Code du commerce et des statuts :

- Au titre des décisions ordinaires

Nous vous exposons l'activité de la Société (et de sa filiale) au cours de l'exercice clos le 30 juin 2020, nous vous présentons le rapport établi par le Président comprenant rapport de gestion ainsi que le rapport du Président sur les conventions réglementées, et soumettons à votre approbation les comptes de cet exercice, l'affectation des résultats ainsi que les conventions réglementées.

Nous vous soumettons également une décision afférente à la reprise des actes et engagements pris et passés pour le compte de la Société au cours de sa période de formation.

- Au titre des décisions extraordinaires, nous vous proposons de statuer sur :
- la poursuite de l'activité de la Société au regard de la situation des capitaux propres,
 - une autorisation de réduire le capital social avec délégation au Président de la Société.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toute précision et tout renseignement complémentaire qui pourrait vous paraître opportun.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

1 - ACTIVITE DE LA SOCIETE

1.1 Au cours de l'exercice écoulé

Nous vous rappelons que la Société a été créée le 29 mai 2019 (date de signature de l'acte constitutif). Il s'agit du premier exercice social qui a eu une durée de l'ordre de 13 mois.

Il est rappelé que la Société a été créée dans l'objectif de regrouper, au sein d'une structure dédiée, des femmes et hommes clés, qui sont des personnes physiques, titulaires d'un contrat de travail ou d'un mandat social au sein d'une des sociétés du Groupe SOGECLAIR.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2020, sont intervenus les événements suivants :

- La Société a été créée avec deux associés et un capital social de 1.000 euros ;

- Son capital social a été augmenté en numéraire, par Décisions Collectives des Associés du 14 juin 2019 et Décisions du Président des 6 et 10 juillet 2019, par émission de :
 - 1.238.137 actions nouvelles de préférence de catégorie A (ADPA), de 1 € de valeur nominale, souscrites en numéraire, bénéficiant de droits spécifiques énoncés dans les statuts de la Société ;
 - 1.188.778 actions nouvelles de préférence de catégorie B (ADPB), de 1 € de valeur nominale, souscrites en numéraire, bénéficiant de droits spécifiques énoncés dans les statuts de la Société.

Les actions ordinaires émises lors de la constitution de la Société ont été converties en 100 ADPA et 900 ADPB.

A l'issue de ces opérations (sans mouvement depuis), le capital social de la Société est de 2.427.915 euros, divisé en 2.427.915 actions d'un euro de valeur nominale, dont 1.238.237 ADPA et 1.189.678 ADPB.

- La Société a souscrit à une augmentation de capital de la société SOGECLAIR. Elle détient 6,39% du capital de SOGECLAIR (soit 198.035 actions de SOGECLAIR).
- La Société a contracté un emprunt bancaire pour financer partie de la souscription des actions de SOGECLAIR à concurrence de 50 % du montant de l'investissement et a donné garantie à la banque un nantissement sur 50% des actions qu'elle détient dans SOGECLAIR.

Les perspectives 2020 ont été, depuis la fin du premier trimestre 2020, bouleversées par les conséquences du COVID 19. Cette situation a entraîné une forte baisse du cours boursier de la société SOGECLAIR amenant la cotation du titre à 14,70 € au 30/06/2020.

Les titres de participation SOGECLAIR ont été acquis par KEYS à la valeur de 24,52 € conduisant à une dépréciation des titres dans les comptes au 30/06/2020 de 1 944 704 euros.

- **Données chiffrées**

La Société vous présente des comptes qui ont été établis selon les normes comptables applicables à la date de préparation de ces états financiers.

L'exercice clos le 30 juin 2020 fait apparaître une absence de chiffre d'affaires.

Les données chiffrées peuvent être résumées dans les tableaux suivants :

BILAN ACTIF	30/06/2020 (k€)	BILAN PASSIF	30/06/2020 (k€)
Capital non appelé	0		
Immobilisations incorporelles	0	Capitaux propres	613
Immobilisations corporelles	0	Provisions	0
Immobilisations financières	3 000	CAPITAUX PERMANENTS	613
TOTAL IMMOBILISATIONS	3 000	Avances conditionnées	0
Stocks et TEC	0	Emprunts et dettes financières	2 495
Clients et autres créances	0	Dettes courantes	0
Valeurs mobilières et disponibilités	109		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	109	TOTAL DETTES	2 495
Charges constatées d'avance	0	Produits constatés d'avance	0
TOTAL	3 108	TOTAL	3 108

Compte de Résultat	30/06/20
Chiffre d'affaires	0
Produits d'exploitation	11.000
Charges d'exploitation	33.271
Résultat d'exploitation	-22.271
Résultat financier	-1 792 319
Résultat courant avant impôt	-1 814 591
Résultat exceptionnel	0
Impôt société	0
Résultat net	-1 814 591

Il convient de souligner que le résultat financier provient d'une part de la distribution de dividendes de SOGECLAIR pour un montant de 178 231,50€ et d'autre part de la provision sur les titres SOGECLAIR acquis qui ont une valeur inférieure au prix d'achat à la clôture de l'exercice pour un montant de 1 944 704€.

La Société n'emploie pas de salarié et ne supporte pas de dépenses de travail intérimaire.

1.2 Depuis la clôture de l'exercice

Les perspectives 2020 sont, depuis la fin du premier trimestre, bouleversées par les conséquences du COVID 19, en particulier pour l'aviation commerciale dans laquelle la société SOGECLAIR est présente. La baisse d'activité du groupe Sogclair est de l'ordre de 29% sur les trois premiers trimestres 2020 par rapport à 2019.

Devant les conséquences de la crise sanitaire pour les secteurs sur lesquels SOGECLAIR opère, l'équipe de direction a pris des mesures d'adaptation dès le 2^{ème} trimestre. Ainsi au 30 septembre 2020, les efforts ont déjà porté sur la réduction des charges externes, la baisse des achats et la baisse des coûts salariaux.

En parallèle, les actions ont été menées pour bénéficier des mesures contenues dans les plans de relance et de soutien dans les principaux pays d'implantation.

2 - ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La Société n'exerce pas d'activité de recherche et développement.

3 - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2020 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

4 - EVOLUTION PREVISIBLE – PERSPECTIVES D'AVENIR

La Société va poursuivre son activité de gestion de participations.

Dès 2020 les mesures prises en matière d'abaissement des coûts, le positionnement sur les différents programmes de soutien, la réorientation des actions marketing et commerciales, leur renforcement en particulier dans les secteurs de la défense et de l'espace ainsi que l'orientation vers une offre de service à plus forte valeur ajoutée viennent accélérer la transformation de SOGECLAIR qui ainsi compte rapidement retrouver ses rythmes de croissance d'avant 2020.

5 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous indiquons, conformément à l'article L 233-15 du Code de Commerce, que la Société détient 6,39 % des titres de la société SOGECLAIR (société dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé), inscrit au bilan pour une valeur brute de 4.855.830 euros (nette : 2 911 126€).

SOGECLAIR est la société holding d'un groupe de sociétés, spécialisées dans la conception et le développement de produits industriels de haute-technologie, dans les domaines de l'aéronautique, le spatial, la défense, l'automobile et le ferroviaire.

SOGECLAIR clôture ses comptes sociaux au 31 décembre. Il convient de relever pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 (et depuis) les principaux événements suivants concernant SOGECLAIR : La crise liée au COVID 19 impacte significativement l'activité du groupe Sogclair notamment au niveau de l'Aviation commerciale conduisant à une baisse de l'activité en particulier dans la division aéronautique et à la constatation et la mise en œuvre de coûts de restructuration permettant de s'adapter à ce contexte.

L'activité de SOGECLAIR peut être résumée dans le tableau suivant :

Participations	Chiffre d'affaires (en m€)		Résultat (en m€)	
	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2018
SOGECLAIR	185.0	159.4	5.8	7.0

La Société a perçu durant l'exercice une distribution de dividendes de 178.232 euros en provenance de SOGECLAIR.

Nous vous rappelons que, conformément à la loi, le tableau des filiales et participation a été annexé au bilan.

Il est précisé, en tant que de besoin, que la société SOGECLAIR établit des comptes consolidés.

6 - PRISES DE PARTICIPATIONS – PRISES DE CONTROLE

6.1 Prises de participation - Contrôle

En outre, en application des dispositions de l'article L 233-6 du Code de commerce, nous vous indiquons que notre Société, au cours de l'exercice, a acquis 198.035 actions de la société SOGECLAIR, et détient donc 6,39% de son capital social.

Aucune autre prise de participation ou de contrôle n'est intervenue durant l'exercice.

6.2 Cessions de participation

Aucune cession de participation n'est intervenue durant l'exercice.

6.3 Auto-contrôle

Sans objet.

6.4 Participations croisées

Sans objet.

7- SUCCURSALES

La Société n'a pas de succursale.

8- PRETS DE TRESORERIE INTERENTREPRISES

Au cours de l'exercice écoulé, aucun prêt de trésorerie interentreprises (tels que prévus par la loi du 6 août 2015 modifiée) n'a été concédé par la Société.

9- ACTIONNARIAT SALARIE : PARTICIPATION DETENUE PAR LES SALARIES AU SENS DE L'ARTICLE L 225-102 DU CODE DE COMMERCE

Dans le cadre d'un dispositif d'épargne salarial visé à l'article L.225-102 du Code de commerce, le personnel de la Société ne détient aucune participation au capital de la Société.

Par ailleurs, aucun plan d'option ou d'achat d'actions n'a été mis en place au bénéfice des membres du personnel.

10- CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conformément à l'article L.227-10 du Code de commerce, vous entendrez lecture du rapport du Président sur les conventions visées audit article.

11- REPRISE DES ACTES ET ENGAGEMENTS SOUSCRITS POUR LE COMPTE DE LA SOCIETE EN FORMATION

S'agissant du premier exercice social de la Société, est soumise à la Collectivité des Associés une résolution afférente à l'approbation spéciale des actes, engagements et opérations réalisées pendant la période courant depuis la signature des statuts jusqu'à l'immatriculation de la Société au registre du commerce et des sociétés, pour le compte de la Société, lesquels seront, dès lors, considérés comme ayant été souscrits, dès l'origine, par la Société.

12- CAPITAUX PROPRES

Les comptes de votre Société, tels qu'ils vous sont présentés et soumis font apparaître une perte de - 1.814.590,64 € et font ressortir des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social.

Nous vous rappelons que les causes de cette perte sont essentiellement les suivantes : il s'agit du premier exercice social, durant lequel les titres détenus par la Société dans la société SOGECLAIR ont dû être provisionnés au regard de leur cours de bourse qui a chuté de façon importante en raison de la crise sanitaire actuelle.

En conséquence et conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, nous vous consultons sur la poursuite ou non de l'activité de la Société.

Nous vous demandons tout d'abord de décider qu'il n'y a pas lieu de dissoudre de façon anticipée notre Société, mais, au contraire, de continuer son activité.

Cette proposition que nous vous faisons est motivée par les faits suivants : la crise sanitaire mondiale ayant impacté le cours de bourse de SOGECLAIR, dont les titres sont détenus par la Société, ne nous semble pas appelée à perdurer (des communications sont intervenues sur l'existence à court terme de vaccins), les perspectives de la société SOGECLAIR (indiquées en particulier au point 4 du présent rapport) et la durée de notre investissement justifient la poursuite de l'activité de Société.

Nous vous rappelons que dans le cas où la dissolution ne serait pas prononcée, la Société devra, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, soit avoir reconstitué ses capitaux propres à hauteur au moins de la moitié de son capital, soit réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur les réserves, sans que cette réduction puisse rendre le capital inférieur au montant minimum par la loi.

13- AUTORISATION DE REDUCTION DE CAPITAL ET DELEGATION

De la même façon que lors de la décision de la Collectivité des Associés du 14 juin 2019, nous vous proposons également de prévoir d'ores et déjà le principe de réalisation d'une réduction de capital, qui serait encadrée en termes de montant et de délai, à l'effet de permettre, si nécessaire, d'annuler les actions rachetées à la suite de la mise en jeu de la clause d'exclusion prévue par l'article 15 des Statuts ou à la suite du rachat par la Société des ADPA et/ou des ADBP.

Vous est ainsi soumis l'octroi d'une autorisation au profit du Président de la Société en vue de la réalisation de telles opérations, consentie pour une durée expirant à l'issue de la décision qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2021. Le montant de cette réduction porterait sur l'annulation maximale d'un nombre de titres représentant 10% du nombre d'actions de chaque catégorie. Nous vous proposerons de conférer tous pouvoirs au Président en vue de la réalisation matérielle des opérations.

14- PRESENTATION DES RESOLUTIONS

Conformément à l'ordre du jour, nous allons soumettre à votre approbation un certain nombre de résolutions :

I- DECISIONS DE NATURE ORDINAIRE

Dans la **première résolution**, nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes et le bilan de l'exercice écoulé et de bien vouloir donner quitus à votre Président et à votre Comité de Gestion pour leur gestion au cours de l'exercice clos le 30 juin 2020.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des impôts, nous relevons l'absence de dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts, au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous demandons d'en prendre acte.

Nous vous rappelons que les statuts de la Société attribuent compétence au Comité de Gestion en vue d'arrêter semestriellement le « Prix de Cession » (correspondant, ainsi que cette notion est définie par les statuts, à la valeur des actions de la Société) et prévoient la procédure applicable à cet arrêté. Il est mentionné dans les statuts que les Comptes de Référence pour effectuer cet arrêté sont des comptes approuvés par les associés.

Le Comité de Gestion, dans sa séance du 9 octobre 2020 a arrêté le Prix de Cession par action de la Société à une valeur symbolique (le Prix de Cession par action étant, selon les modalités de calcul définies dans les statuts, de -0,07 €) et a indiqué qu'il s'agirait du prix définitif, applicable pour la période de référence sous réserve d'approbation des comptes au 30 juin 2020 par les associés de la Société, permettant ainsi de qualifier les comptes au 30 juin 2020 de « Comptes de Référence » au sens des définitions figurant dans les statuts de la Société.

Si vous décidez d'approuver les comptes au 30 juin 2020, nous vous demanderons ainsi de constater que ladite approbation permet la qualification desdits comptes, au sens des dispositions statutaires, de « Comptes de Référence », et permettant ainsi de rendre définitif, pour la période de référence, le Prix de Cession des Titres de la Société tel qu'arrêté par le Comité de Gestion dans sa séance du 9 octobre 2020.

Si vous approuvez les comptes et le bilan du dernier exercice, nous vous proposerons, dans une **deuxième résolution**, d'affecter comme suit la perte de l'exercice:

Origine

- Résultat de l'exercice : Perte de -1 814 590.64 €

Affectation

- Report à nouveau -1 814 590.64 €
Ainsi ramené de 0,00 € à -1 814 590.64 €

Totaux

-1 814 590.64 € -1 814 590.64 €

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distributions de dividendes depuis la constitution de la Société.

La **troisième résolution** portera sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de

commerce.

La **quatrième résolution** portera sur la reprise des actes et engagements de la Société en formation.

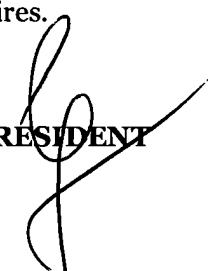
II- DECISIONS DE NATURE EXTRAORDINAIRE

Les **cinquième et sixième résolutions** porteront sur la situation des capitaux propres et l'éventuelle dissolution de la Société.

La **septième résolution** sera consacrée à la réduction de capital.

La **dernière résolution** portera sur les pouvoirs à conférer.

Nous restons à votre disposition pour vous donner toutes explications complémentaires.


LE PRÉSIDENT

KEY'S

7 Avenue Albert Durand
31700 BLAGNAC

ANNEXE

L'exercice clos le 30/06/2020 présente un total de bilan avant répartition de 3 108 782 €, un total du compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste de 189 232 €, et dégage un déficit de 1 814 591 €.

Cet exercice a une durée de l'ordre de 13 mois recouvrant la période du 29 mai 2019 au 30 juin 2020,

Les notes (ou les tableaux) n° 1 à 8 ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

SOMMAIRE

Élément n°	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT DU 29/05/2019 AU 30/06/2020	INFORMATIONS			
		PRODUITES		NON PRODUITES	
		note n°	état fiscal	non signifi- catives	non appli- cables
1	I – REGLES ET METHODES COMPTABLES Méthodes d'évaluation Calcul des amortissements et des provisions Dérogations Informations complémentaires pour donner l'image fidèle	1			
	II – COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT				
2	Etat de l'actif immobilisé	2			
3	Etat des amortissements				X
4	Etat des provisions	2			
5	Etat des échéances ces créances et des dettes	3			
6	Informations complémentaires sur : <i>Eléments relevant de plusieurs postes de bilan</i> <i>Réévaluation</i> <i>Frais d'établissement</i>	3			
7	<i>Frais de recherche appliquée et de développement</i>				X
8	<i>Fonds commercial</i>				X
9	<i>Intérêts immobilisés</i> <i>Intérêts sur éléments de l'actif circulant</i> <i>Différence d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant</i> <i>Avance aux dirigeants</i>				X
10	<i>Charges et produits constatés d'avance</i>				X
11	<i>Composition du capital social</i>	4			
12	<i>Charges et produits vis à vis des entreprises liées</i> <i>Parts bénéficiaires</i> <i>Obligations convertibles</i>	5			
13	<i>Résultat exceptionnel</i>				X
14	<i>Ventilation du chiffre d'affaires net</i>				X
15	<i>Ventilation de l'impôt sur le bénéfice</i>	6			
	III – ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS				
16	Engagements financiers Dettes garanties par des sûretés réelles Incidence des évaluations fiscales dérogatoires	7			
17	Accroissement et allègement de la dette future d'impôt	8			
18	Rémunération des dirigeants				X
19	Effectif moyen				X
20	Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société				X
21	Liste des filiales et participations				X
	IV – AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS				

La Société a été créée dans l'objectif de regrouper, au sein d'une structure dédiée, des femmes et hommes clés, qui sont des personnes physiques, titulaires d'un contrat de travail ou d'un mandat social au sein d'une des sociétés du Groupe SOGECLAIR.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2020, sont intervenus les événements suivants :

- La Société a été créée avec deux associés et un capital social de 1.000 euros ;
- Son capital social a été augmenté en numéraire, par Décisions Collectives des Associés du 14 juin 2019 et Décisions du Président des 6 et 10 juillet 2019, par émission de :
 - 1.238.137 actions nouvelles de préférence de catégorie A (ADPA), de 1 € de valeur nominale, souscrites en numéraire, bénéficiant de droits spécifiques énoncés dans les statuts de la Société ;
 - 1.188.778 actions nouvelles de préférence de catégorie B (ADPB), de 1 € de valeur nominale, souscrites en numéraire, bénéficiant de droits spécifiques énoncés dans les statuts de la Société.

Les actions ordinaires émises lors de la constitution de la Société ont été converties en 100 ADPA et 900 ADPB.

A l'issue de ces opérations (sans mouvement depuis), le capital social de la Société est de 2.427.915 euros, divisé en 2.427.915 actions d'un euro de valeur nominale, dont 1.238.237 ADPA et 1.189.678 ADPB.

- La Société a souscrit à une augmentation de capital de la société SOGECLAIR. Elle détient 6,39% du capital de SOGECLAIR (soit 198.035 actions de SOGECLAIR).
- La Société a contracté un emprunt bancaire pour financer partie de la souscription des actions de SOGECLAIR à concurrence de 50% du montant de l'investissement et a donné garantie à la banque un nantissement sur 50% des actions qu'elle détient dans SOGECLAIR.

Les perspectives 2020 sont, depuis la fin du premier trimestre, bouleversées par les conséquences du COVID 19, en particulier pour l'aviation commerciale dans laquelle la société SOGECLAIR est présente.

ANNEXE NOTE N° 1

REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODES D'EVALUATION

PRINCIPES ET CONVENTIONS GENERALES

Les comptes sociaux de KEY'S sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC no 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

PERMANENCE DES METHODES

Non applicable.

PRINCIPALES METHODES COMPTABLES UTILISEES

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE NOTE N°2

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

VALEURS BRUTES	A la création de la société	Augmentation	Diminution	A la clôture de l'exercice
Immob. Financières		4 944 946 €		4 944 946 €
	0 €	4 944 946 €	0 €	4 944 946 €
PROVISIONS	A la création de la société	Augmentation	Diminution	A la clôture de l'exercice
Immob. Financières		1 944 704 €		1 944 704 €
	0 €	1 944 704 €	0 €	1 944 704 €

Les titres de participation ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les valeurs recouvrables, basées sur la valeur boursière, sont alors comparées aux valeurs nettes comptables des titres pour la détermination éventuelle des dépréciations.

Au 30 juin 2020, la valeur boursière des titres de participations détenus était de 14,70 €, inférieure à la valeur d'achat de 24,52 € conduisant à la constatation d'une provision pour dépréciation des titres de participations d'un montant de 1 944 703,70 euros pour les 198 035 Actions détenues.

ANNEXE NOTE N° 3**ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES**

CREANCES	MONTANT BRUT	LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		A MOINS D'1 AN	A PLUS D'1 AN
Créances de l'actif immobilisé			
● Créances rattachées à des participations	89 116 €	89 116 €	
● Prêts			
Créances de l'actif circulant			
● Créances clients et comptes rattachés			
● Comptes Courants Groupe			
● Etat et autres collectivités publiques (1)			
● Autres			
● Charges constatées d'avance			
TOTAL	89 116 €	89 116 €	0 €

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE DU PASSIF		
		A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'1 AN	A PLUS DE 5 ANS
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
● A 1 an au maximum à l'origine				
● A plus d'1 an à l'origine	2 453 762 €	194 339 €	867 033 €	1 392 390 €
Emprunts et dettes financières - Divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
Autres dettes				
Groupe et associés	41 696 €	41 696 €		
TOTAL	2 495 458 €	236 035 €	867 033 €	1 392 390 €

DETAIL DES CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR	MONTANT
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	0 €
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de Crédit	25 847 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
TOTAL CHARGES A PAYER	25 847 €

ANNEXE NOTE N° 4

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Actions ordinaires composant le capital à la constitution	1 000	1,00 €
Augmentation de capital le 14/06/2019 par émission d'actions de préférence de catégorie A	1 238 137	1,00 €
Augmentation de capital le 14/06/2019 par émission d'actions de préférence de catégorie B	1 188 778	1,00 €
Situation du capital social le 30/06/2020	2 427 915	1,00 €

ANNEXE NOTE N° 5

DETTES VIS-A-VIS DES ACTIONNAIRES

	CREANCES	DETTES
Philippe Robardey		41 222 €
Marc Darolles		474 €
TOTAL	0 €	41 696 €

Les comptes courants d'associés ne font pas l'objet de rémunération.

ANNEXE NOTE N° 6**VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES**

	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
RESULTAT COURANT	130 113 €		130 113 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0 €		0 €
RESULTAT COMPTABLE	130 113 €	0 €	130 113 €

ANNEXE NOTE N°7**ENGAGEMENTS FINANCIERS**

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Nantissement des titres Sogclair SA auprès de la banque Courtois	2 427 915 €
ENGAGEMENTS REÇUS	MONTANT
Néant	

ANNEXE NOTE N° 8**ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT**

VARIATION DES IMPÔTS DIFFERES OU LATENTS	DEBUT EXERCICE		VARIATION		FIN D'EXERCICE	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
CHARGES NON DEDUCTIBLES TEMPORAIREMENT						
● A déduire ultérieurement						
→ titres de participation			1 944 704 €		1 944 704 €	
			1 944 704 €		1 944 704 €	